

Bergerat Monnoyeur SA

(le "Vendeur")
Brusselsesteenweg, 340
B - 3090 Overijse
☎ +32 (0)2 689 22 11
☎ +32 (0)2 686 03 00

Information du client	
Nom:	
Nr° TVA.:	
Adresse du siège:	
GSM: Tel.:	
E-mail:	
Ci-après dénommé le « Client »	

CONCERNE: Offre concernant la vente en faveur d'une œuvre caritative (Machine D6 XE CENTENNIAL EDITION)

Date: .../.../2025

Ce document vaut offre formelle et irrévocable d'achat de la machine décrite ci-après, aux conditions telles que mentionnées dans cette offre. La présente offre du Client reste valable jusqu'au [DATE, 23:59]¹.

Le Client ne se prévaut d'aucune condition suspensive concernant la transaction envisagée.

QUANTITE	DESCRIPTION DE LA MACHINE (CI-APRES, LA "MACHINE")	PRIX TOTAL (HORS TVA) (EN EUROS) ²
1	D6 XE VPAT – 36" System One – Seat Heated & Ventilated Centennial paint Number 11 / 60	
RECEPTION DE LA MACHINE SUR LE SITE. DE BERGERAT MONNOYEUR (BRUSSELSESTEENWEG 340, B-3090, OVERIJSE) DATE SOUHAITEE DE RECEPTION ³ : [XXX] 2025		

Délai de paiement : 14 jours calendaires à partir de la date de réception de la facture.

Le Client reconnaît et accepte expressément que la facture sera émise et transmise par Bergerat Monnoyeur dans la période comprise entre le 15 septembre et le 15 octobre 2025, à la seule discrétion de Bergerat Monnoyeur.

La vente sera conclue après approbation par Bergerat Monnoyeur de l'offre présentant les conditions les plus avantageuses pour Bergerat Monnoyeur (conformément à et sous réserve de l'application du règlement général de cette vente en faveur d'une œuvre caritative).

La vente sera conclue sans contrat d'entretien et sans extension de garantie. Si un contrat d'entretien ou un plan d'extension de garantie « Equipment Protection Plan » est souhaité, nous vous demandons de prendre contact avec nous sur l'adresse e-mail : D6XE@BMBE.BE pour plus d'informations.

Les conditions générales de vente de Bergerat Monnoyeur SA (<https://bm-cat.com/be/conditions-generales-de-vente/>) et le règlement général de cette vente en faveur d'une œuvre caritative, repris en annexe de cette offre, sont exclusivement applicables, à l'exclusion de toutes conditions générales du Client.

Le Client a pris connaissance des conditions générales de Bergerat Monnoyeur SA et du règlement général de cette vente en faveur d'une œuvre caritative et s'engage à les respecter et à les déclarer comme applicables.

Le Client reconnaît qu'il s'agit d'une vente privée, dans le cadre d'une action marketing en faveur d'une œuvre caritative qui n'est pas soumise à la moindre règle en matière de vente publique.

Paraphe du Client :

¹ Au minimum le 5 septembre 2025, 23:59.

² Faire offre à partir de 400.000 EUR HTVA.

³ À partir du 15 septembre 2025, jusqu'au 15 octobre 2025 au plus tard.

**Bergerat
Monnoyeur**



Bergerat Monnoyeur SA

(le "Vendeur")

Brusselsesteenweg, 340

B - 3090 Overijse

☎ +32 (0)2 689 22 11

☎ +32 (0)2 686 03 00

SIGNATURE DU CLIENT⁴

NOM:

TITRE:

⁴ Seules des signatures de personnes ayant le pouvoir d'engager juridiquement le Client sont autorisées.